

POUR LA DÉMOCRATIE LA PAIX ET LA LIBERTÉ Nos enfants, quel avenir ?

Pourquoi sommes-nous candidats ?

Nous participons pour la première fois aux élections législatives avec l'engagement de défendre la démocratie et d'impliquer largement ; citoyens, associations, syndicats... désireux de contribuer à l'analyse des projets ou propositions de loi avant les débats à l'Assemblée Nationale.

Nos droits et libertés ont été réduits et le bon sens a été perdu :

- Des enfants culpabilisés s'ils ne protègent pas leurs aînés, un nombre record de consultations pédopsychiatriques, une augmentation significative des tentatives de suicide chez les 12-25 ans.
- Des soignants, adulés en début de pandémie, mis au ban de la société parce qu'ils appliquent un principe de précaution.
- Des enseignants infantilisés par l'application de protocoles établis sans concertation.
- Des indépendants résignés, fermés ou surendettés.
- Des travailleurs privés de leur emploi par des fermetures « économiques » de leur usine.
- Des manifestants pacifiques à la proie de violences policières.
- Plus de 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.
- Un passe sanitaire dès 12 ans ! Pour faire du sport ou rentrer dans une médiathèque...

Quel avenir pour un pays qui ne protège pas ses jeunes, qui laisse au bord de la route 20% de sa population, qui réprime des revendications pacifiques, qui laisse les grands groupes optimiser leur bilan tout en creusant la dette qui va étouffer le pays ?

Frederic Barbier Damiette, CANDIDAT



43 ans, père de 2 enfants, juriste et masseur kinésithérapeute, habitant le Lot depuis 20 ans et résidant à Figeac. Mon attachement aux valeurs humaniste de justice et d'une démocratie impliquant réellement les citoyens m'ont

conduit à me présenter en mars 2020 aux élections municipales de Figeac.

Depuis, la pandémie Covid 19 a mis en lumière la façon dont l'Etat a choisi de gérer cette crise bien réelle. Plutôt que d'organiser des concertations entre les différents experts ne partageant pas tous le même point de vue, le Chef de l'Etat a choisi de s'appuyer sur son conseil scientifique pour décréter unilatéralement la conduite à tenir.

Lorsque des lois contestées ont été débattues à l'AN les députés de sa majorité ont systématiquement suivi les consignes de vote. Ce n'est pas ma conception de la démocratie, d'autant plus que certaines lois sont anticonstitutionnelles d'où la plainte déposée en mai 2021 en me portant en janvier 2022, Partie Civile constituée devant le Tribunal Judiciaire de Paris à l'encontre de plusieurs membres du gouvernement et des cabinets de conseil privé (dont McKinsey)

Je me présente donc car à ma connaissance aucun des candidats déclarés n'a exigé la recherche des preuves scientifiques et juridiques pour se faire sa propre opinion.

Nous sommes transparents : notre vision de la société actuelle et ce que nous envisageons pour faire avancer la démocratie est décrit au verso. Nous nous engageons à respecter les devoirs du député qui figurent sur notre site internet www.damiette.com

Accordez-nous votre confiance, si nous sommes élus nous inviterons toutes les bonnes volontés à travailler avec nous.

Qui sommes-nous ?

Nous refusons catégoriquement tout rattachement à un parti politique afin de garder notre libre arbitre afin de pouvoir influencer par notre vote (et celui de nos collègues députés apertisans) sur les lois qui nous gouverneront demain.

Claire Harlez, SUPPLEANTE



40 ans, mère de 2 enfants, informaticienne et engagée dans des collectifs et associations pour la protection des enfants, habitant le Lot depuis 28 ans et résidant à Bretenoux.

Intéressée à la chose publique depuis mes années étudiantes, c'est en novembre 2020 que j'ai décidé d'affirmer mon opposition à la politique menée par le gouvernement. Je suis particulièrement sensible à la cause des enfants qui incarnent l'avenir du pays. La crise sanitaire a démontré les limites de la démocratie et du bon sens : apprendre à lire à des enfants masqués, ne plus pouvoir rendre visite aux aînés en Ehpad, ne pas avoir le droit d'accompagner les derniers instants de vie de ses proches. J'ai rencontré Frederic sur le terrain, dès 2020, au cœur de la mobilisation pour la protection des enfants et s'il est élu, je sais qu'il saura résister à la corruption pour défendre l'intérêt des enfants, et de la démocratie ainsi que l'égalité et la justice pour tous.

Pourquoi voter pour nous ?

Quelle est notre vision de la société actuelle ?

La situation de notre pays n'est pas indépendante de celle de l'Union Européenne, ni de l'organisation mondiale. Cependant notre pays dispose encore de marges de manœuvres à condition qu'une volonté politique forte s'exprime pour renforcer sa souveraineté ce qui n'a pas été le cas lors de la mandature précédente.

S'il a une majorité à l'Assemblée Nationale, le chef de l'Etat peut légalement faire évoluer le pays comme il le souhaite. C'est pourquoi il recherche une nouvelle majorité en créant « Renaissance » pour laisser penser que demain ne sera pas comme hier.

Les présidentielles ont montré l'effondrement des grands partis et l'émergence d'une « révolte populaire » que des accords entre partis dits « de gauche » tentent de fédérer alors qu'il n'en était pas question auparavant.

- Nous n'acceptons pas que les décisions prises ne fassent pas systématiquement l'objet d'un bilan rendu public pour apprécier leur efficacité.
- Nous n'acceptons pas que le peuple soit l'otage d'un « système » qui n'est pas démocratique lorsque les députés votent selon les consignes d'un parti plutôt que selon l'avis majoritaire des citoyens.
- Nous n'acceptons pas que des règles européennes puissent contourner des référendums nationaux (l'exemple de l'adhésion à l'Europe en est un exemple flagrant).
- Nous n'acceptons pas que des lois puissent être élaborées par des cabinets privés intégrés à la haute fonction publique
- Nous n'acceptons pas que les conflits d'intérêt ne soient pas dénoncés et poursuivis.
- Nous n'acceptons pas un monde dominé par l'oligarchie financière qui dicte aux Etats leur conduite à tenir au mépris des citoyens du monde.

Le peuple doit retrouver sa souveraineté, il y a urgence !

Tous les points évoqués ci-dessus ne sont pas directement du ressort du Député, mais un travail législatif pour la moralisation de la vie publique permettrait d'assainir la situation.

Que pouvons-nous faire dans ce contexte ?

RIEN s'il n'y a pas au niveau national une majorité de députés sans étiquette ou au moins une minorité de blocage par association avec d'autres groupes parlementaires.

RIEN s'il n'est pas possible au niveau local d'impulser un changement de la gouvernance qui reproduit le modèle national.

Alors faut-il baisser les bras ? A VOUS DE CHOISIR

Nous voulons mettre notre énergie pour faire évoluer les choses avec vous mais c'est vous qui nous accorderez ou non votre confiance par votre vote.

Que proposons nous ?

- De renforcer le travail législatif préparatoire en permettant d'associer citoyens, associations syndicats sur des thématiques de leurs compétences lors d'assemblées citoyennes ou par des missions...
- De mettre en place un accompagnement physique et informatique pour les doléances ou propositions.
- **Droit de pétition** : garantir l'ouverture de débats sur les sujets majeurs de société si 1/10ème des électeurs le réclame dans l'objectif d'aboutir à une proposition de loi citoyenne.
- De proposer une loi pour instaurer un droit de révocation ou devoir de démission pour un député qui ne remplirait pas ses devoirs en cas de signatures d'une pétition regroupant le même nombre d'électeurs l'ayant élu.
- De proposer une loi qui obligerait un référendum national ou un vote des 3/5ème des parlementaires pour toute nouvelle loi d'état d'urgence.
- De permettre aux citoyens de pouvoir juger de l'efficacité d'une loi.
- De faire connaître notre « déclaration des devoirs du député ».
(cf www.damiette.com)

